

Le 19/12/2016

Toutes les news



Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), la maison de retraite d'Aigueperse est un établissement public médico-social de 383 lits. Sous l'impulsion de son conseil d'administration, la maison de retraite d'Aigueperse s'était engagée dès 2002 dans un projet ambitieux destiné à restructurer la

totalité de l'établissement. Extensions, démolitions et restructuration du site historique étaient au programme. La SERL, sous forme de mandat, a accompagné ce renouveau sur les 8 derniers mois.

A retenir :

10 ans pour les extensions, démolitions et restructuration du site historique de la Maison de Retraite d'Aigueperse. La capacité d'accueil a été maintenue : 383 lits : 272 lits sont situés dans les bâtiments neufs et 111 dans des locaux réhabilités. La SERL, sous forme de mandat, a accompagné cette restructuration.

Le 25 novembre dernier, **Luc CHAPUT** - Président du Conseil d'Administration et Maire d'Aigueperse, **Jacques-Bernard MAGNER** - Sénateur, **Christine PIRES-BEAUNE** - Députée, **Jean-Yves GOUTTEBEL** - Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, **Pierre-Jacques GARCIN** - Directeur de l'EHPAD, **Joël MAY** - Directeur général adjoint de l'ARS Auvergne Rhône Alpes et de nombreux élus du territoire ont participé à l'inauguration de l'EHPAD d'Aigueperse.

Les orientations principales du projet médical sont de :

- Permettre une requalification et une sectorisation des lits selon 2 types de prises en charge : EHPAD et CANTOU (ou unités de vies protégées spécifiques Alzheimer),
- Maintenir la capacité d'hébergement à 383 lits,
- Offrir des prestations de qualité hôtelière aux personnes âgées dépendantes,
- Elever le niveau de sécurité et de qualité,
- Mettre en œuvre une prise en charge personnalisée,
- Limiter le prix de journée.



Accompagnée par la SERL, l'organisation mise en place a permis le maintien et l'humanisation des 323 lits existants, structurés en unités de « Gériatrie Polyvalente de 30 et de 31 lits, la création d'unités spécialisées en « Géronto-Psychiatrie » (4 unités « CANTOU » de 15 lits séparés des autres unités d'hébergements), la création d'un « accueil de jour » de 10 places et le développement de la prise en charge en « accueil à domicile ».

De plus tous les services ont été reconstruits autour des lieux de vie modulaires visant au maintien des liens sociaux, point faisant pleinement partie des objectifs du projet de soins et de vie.

Les travaux ont démarré fin 2006 et se sont déroulés sur 6 phases et sur plus de 8 ans en maintenant en permanence les capacités d'hébergement et le fonctionnement tout en assurant la sécurité de l'établissement.

Les 4 premières phases des travaux ont été prioritairement consacrés à l'hébergement pour disposer de la totalité des chambres remise à neuf en 2013. Les 2 dernières phases sont, quant à elles concentrées sur les espaces partagés et administratifs : salle polyvalente, locaux d'animation, locaux administratifs et aménagements extérieurs.

Le coût est de 37 000 000 € HT financé par une subvention du département du Puy de Dôme au titre du contrat de Plan Etat Région et du dispositif d'aide à la modernisation pour un montant de 3,4 millions d'euros soit prêt de 10 % du coût de l'opération.